



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
À tous les médias

Dépôt du rapport du BAPE pour le projet Dumont : il manque des conditions importantes

Rouyn-Noranda, le 26 septembre 2014 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue reçoit bien le rapport du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le *Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay* par Royal Nickel Corporation (RNC). Ce rapport retient plusieurs conditions liées à l'environnement qu'elle jugeait nécessaires. Par contre, il manque des éléments importants se rapportant à l'acceptabilité sociale du projet, qui étaient précisés dans le mémoire que la Conférence régionale a présenté au BAPE le 10 juin dernier.

« Nous sommes heureux que cet important projet reçoive l'aval du BAPE. Toutefois, nous aurions souhaité voir des conditions plus précises touchant certains aspects environnementaux et l'activité économique », indique M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale.

En effet, les analyses en matière de santé publique ont été faites, mais les poussières et les contaminants qui la composent ne font pas l'objet de recommandations spécifiques à l'égard de la santé du personnel œuvrant sur le site de la mine. « À cet égard, le BAPE demeure malheureusement silencieux », constate M. Matte. Par ailleurs, la Conférence régionale privilégiait le transport ferroviaire, mais ce mode de circulation n'a pas été commenté par le BAPE. « Si le réseau routier régional devait être davantage sollicité, il est évident que des impacts environnementaux et de sécurité se feront sentir », ajoute-t-il.

Il est indéniable que le gigantisme du projet aura un effet structurant pour l'industrie minière tout en contribuant à une hausse du PIB national issu de l'Abitibi-Témiscamingue. Par contre, l'ampleur et la longévité du projet poseront assurément un défi aux employeurs de la région par l'importance des ressources humaines et entrepreneuriales que la mine Dumont drainera. « La faible diversification du tissu industriel de l'Abitibi-Témiscamingue laisse planer des doutes sur la possibilité de surmonter ce défi. Nous aurions souhaité avoir une condition claire quant aux retombées économiques pour ce projet », précise M. Matte.

Enfin, la consultation auprès des Autochtones faite par RNC et saluée par la Conférence régionale n'est que peu évoquée dans le rapport du BAPE alors que le contexte actuel se serait bien prêté pour souligner les efforts déployés en ce sens.

« La Conférence régionale continuera à être vigilante pour s'assurer que les préoccupations et les attentes des communautés locales et régionales sont entendues tout au long des prochaines étapes du projet Dumont de Royal Nickel à Launay », conclut M. Matte.

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication
819 762-0774, poste 109
819 290-3926

Conférence régionale des élus
de l'Abitibi-Témiscamingue



170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7



Téléphone : 819.762.0774
Télécopieur : 819.797.0960



cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca